



Pas de nouvelles du locataire après dégât des eaux

Par **Vince67**, le **12/07/2017** à **16:26**

Bonjour,

la locataire de notre appartement nous à contacter il y a deux semaines pour un dégâts des eaux, à priori la douche est fêlée et de l'eau coule sur le plafond de l'étage inférieur.

Nous avons tout de suite contacter notre assurance, celle ci nous a expliqué qu'il fallait que la locataire contacte son assurance et qu'elle déclare le degat des eaux avec le voisin du dessous.

Nous avons donc donner toutes les informations à notre locataire et nous lui avons demander de nous prévenir dès l'incident déclaré pour que nous puissions intervenir rapidement.

Depuis pas de réponse malgré nos nombreuses relances.

Que faire ?